



Compte-rendu du CSA du 17 juin 2025

Réponses du DG aux points d'actualités soulevés par FO

Contexte général : période compliquée avec un gouvernement coincé par les contraintes budgétaires : beaucoup de commissions d'enquête. Personne ne sait ce qu'il va en sortir, saura-t-on en juillet ?! Tout est possible. Selon les annonces, une réunion informelle sera programmée avec les organisations syndicales.

Toutefois, le DG ne se dit pas inquiet (« on a la cote ») même si on nous demandait peut-être une nouvelle fois d'évoluer. De nombreuses fiches ont été envoyées pour justifier chaque chose. Tous les services ont dû le faire et ça semble compliqué de tout appréhender/analyser.

Le ministre Rebsamen parle des « 500 agents du Cerema en préfecture » : va-t-on refaire l'ATESAT ?

Problématique récurrente d'expliquer simplement ce que fait le Cerema dans un monde doté d'une culture de moins en moins technique et scientifique.

Budget : on apprend officiellement qu'un plan d'économie existe et qu'il a été récemment revu ; logiquement, ça devrait marcher mieux. Reste toujours quelques mesures comme la question de la présence aux séminaires et autres colloques.

FO : le salon des maires n'avait pas l'air restreint. Réponse : il l'était. D'ailleurs, l'année prochaine, le salon aura un stand commun avec le ministère.

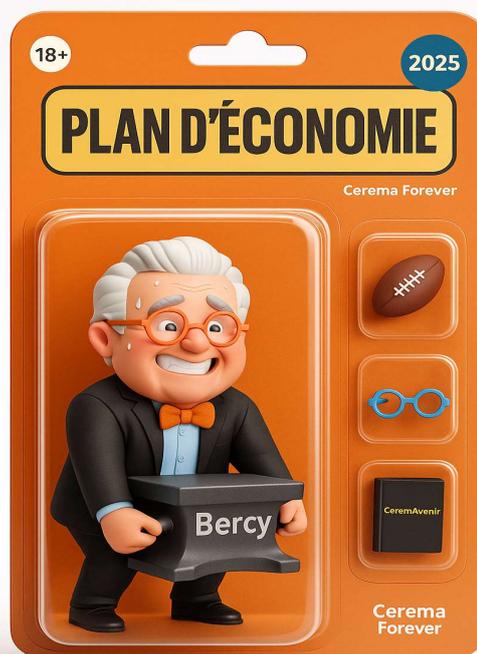
Déplacements : même budget consommé au final. Problématique avec Chorus pour les sollicitations de prestataires extérieures qui ne veulent pas s'embêter avec cette lourdeur mais pas le choix d'un point de vue réglementaire même si ça coûte plus cher.

Cabinet conseil / études spécifiques : finalement pas tant que ça, pas opposé à l'envoi de la liste (surtout remplie par des prestations informatiques). FO attend donc l'envoi de la liste où les coûts des outils (Nova et compagnie), des assistances (informatique mais aussi RPS par exemple) et des études (RH ou flex par exemple) sont détaillés.

RITT : réunion à la rentrée (septembre voire octobre) pour des annonces, toujours sur l'idée du forfait pour les cadres encadrants et aussi limitation du temps compensé ; peut-être couplée à des avancées sur la restauration. Pour rappel, FO ne rentrera pas dans un chantage donnant/donnant et rappelle que les gains de production et de coûts espérés sont relatifs par rapport à l'impact que cela aura sur les agents à qui, de surcroît, la Direction du Cerema demande de plus en plus d'efforts.

Immobilier / FLEX : FO : RETEX impartial de Nantes demandée avec de généraliser. Réponse : visite de la F3SCT le 1^{er} juillet pour constater et après on verra. COPIL Charial le 16.06.25 : très constructif avec toutes les directions : plusieurs scénarii mais un se dégage et il sera affiné. Pas encore d'infos aux agents car nécessité de chiffrer et de planifier. Le bail de la Soie se termine en février 2026, ça donne une idée, même si ça sera conditionné aux travaux d'adaptation de Charial.

Expertise : enjeu de maintenir l'expertise, ça s'améliore et les chiffres de qualification augmentent.



QVT : plan d'économie donc CQFD ! **FO** : de manière générale, c'est les agents qui sont les premières victimes des économies mais pas de surprise de ce côté-là.

CeremAvenir pas garanti : pas de réponse ! **FO** : nous continuerons à payer cette restructuration pendant des années.

Positionnement Adhérent : pas de réponse !

Réservation VL : « c'est pas réglé ça !? » **FO** : et non, toujours pas. Certes, les agents du Cerema se doivent d'être vertueux dans leurs déplacements mais pas au détriment de leur mission ni du temps de travail compensé, vu qu'il est recommandé en plus de rouler à 110 km/h sur autoroute.

BN (buro num) : ça marche plutôt pas mal, chaque jour quand on ouvre, ça donne des infos. FO rappelle que ce n'est pas suffisant et que les réunions de service doivent également aborder les sujets pour garantir la bonne diffusion des infos. Il faut garder de l'humain dans le relais des informations !

Management : pas de réponse !

Restructuration de service : DSI : quid des 3 agents qui doivent bouger ! Quid d'un arrêté ?

Promo / indemnitaires : pas de réponse ! La question semble transparente comme les informations données aux OS.

RSU : pas d'avis donné ! Beaucoup de chiffres et un travail de comparaison intéressant mais pour quelles actions d'amélioration ? Avec quel budget ? Toutefois, **FO** reconnaît la qualité du travail effectué et dans un délai bien meilleur qu'auparavant.

Multi-Secteurs : pas de réponse !

RH : pas de réponse !

NOVA : pas de réponse !

Pouvoir d'achat : pas de réponse ! Question qui ne semble pas d'actualité pour nos dirigeants qui trouvent probablement cette question hors de propos dans le climat actuel de rigueur alors que la baisse du pouvoir d'achat est supérieure à 30 % depuis 2000.

Action sociale : pas de réponse car plan d'économie, il ne faudrait pas pousser mémé dans les orties !

CFM de Lille : sujet à l'ordre du jour sur le fait de moderniser les procédures des 3 CFM qui devrait permettre de n'en garder que 2.

Tickettes resto auch ? » : pas de réponse hormis des promesses de réflexions !

Paies de Juin, juillet, août : voir l'info sur le BN ;)

- **Projet d'arrêté ministériel désignant les opérations de relocalisation et de réorganisation de service :**

- Direction territoriale Île-de-France : postes dont la résidence administrative est transférée de Fontenay-sous-Bois à Saint-Mandé

Site du Bourget libéré pour les JO 2024 pour le site provisoire de Fontenay. Gagnants en terme de confort avec le déménagement. Surface plus grande. Aucun travaux (pas de modification du cloisonnement).

Sous-sol → vestiaires et douches. Emménagement fini au 07 juillet.

Postes pour 51 personnels permanents + postes pour agents « de passage »

Arrêté restructuration : ouvre droit à PRS si distance RF-RA augmente pour fonctionnaires-OPA-CDI

FO : si la situation est meilleure pour les agents alors on est favorable. Pourquoi pas DSI, DRI² ?

Quid des agents Cerema déjà à St-Mandé où il n'y a pas de densification ni de flexibilité à outrance donc c'est possible quand on le veut !

VOTE Dter IdF : Contre : 0 ; Abstention : 4 FO ; Pour : 2 CGT – 3 CFDT – 1 UNSA

- Direction de la stratégie et de la communication : fermeture de la boutique en ligne au sein du pôle Édition et valorisation des connaissances du département Diffusion des connaissances



Loi : les données doivent être accessibles gratuitement → CeremaDoc → arrêt Cerema commercialisation

NB : ventes rapportaient ~500 k€ mais conséquences en 2024 : ~20 k€.

Production papier perdue et CeremaDoc est un gros succès : 250 000 téléchargements.

SoFia : impact sur 2 agents

- OPA : une lettre de mission sera proposée
- Fonctionnaire : mise à dispo du Ministère de l'agriculture au Cerema pour ses compétences budgétaires et comptables. Si aucun poste ne convient (2 possibilités sur place) → lettre de mission. NB : autres solutions étudiées pour un départ.

VOTE DSC :

Contre : 0 ; Abstention : 4 FO – 2 CGT ; Pour : 3 CFDT – 1 UNSA

VOTE : décision globale

Contre : 0 ; Abstention : 4 FO ; Pour : 2 CGT – 3 CFDT – 1 UNSA

Points pour information

➤ **Modernisation chaîne financière**

Evolution des outils avec automatisation de certaines tâches. Lille : 40 % d'effectifs absents, gain de productivité affaibli, pas de fermeture annoncée, des hypothèses sur la table. Les niveaux de rentabilité par acte sont soumis à discussion mais il faut rester prudent sur les chiffres, notamment quand des dossiers doivent être repris car traités trop rapidement.

Métier du gestionnaire financier évolue, on regarde ce qui dysfonctionne.

Diminution d'~25 % du temps de traitement des dossiers (moyenne dossiers simples/complexes).

Métier gestionnaire financier : renforcement accompagné, analyse et contrôle, connaissances accrue du contrôle budgétaire, montée en puissance « contrôle interne » (traçabilité, sécurisation process), montée de la fiscalité (TVA).

Impact activité : allègement activité = ~6,5 ETP : passage de 33 ETP à 27 et l'idée d'avoir que 2 CFM sur 3 est la solution la plus probable. Pas de décision encore prise.

DG : normal d'avoir des gains de productivité dans le temps. Situation très difficile à Lille : 1 contrat non renouvelé, 2 agents avec sanction disciplinaire ; discussions engagées sur le niveau de sanction mais dépôt de recours au TA dans le même temps.

FO : inquiétude pour les agents (santé, sanctions, impact salaire, etc.).

DG : si restructuration, accompagnement individuel envisagé pour résoudre la situation. Si fermeture d'un CFM, le renforcement des 2 autres sera envisagé.

SG : l'accompagnement du collectif a échoué. La restructuration est certainement la solution.

FO : l'interpellation du sénateur par la CGT HDF lors de la visite d'inspection est critiquée par le DG. FO estime que même si le combat pour la survie du Cerema est la priorité, chaque représentant du personnel reste légitime à donner la priorité aux impacts sur les agents concernant des pratiques de management toxique.

➤ **Suivi des effectifs et bilan mobilités au 30/04/2025**

Schéma d'emplois 2025 : -25 ETP ; Sur-exécution 2024 : 23,5 ETP ; Cible 2025 : **- 48,5 ETP**

Bercy n'aime pas quand on surconsomme pour les ETP ; nous sommes bien dans un monde où ceux qui font ou qui produisent sont perpétuellement jugés par ceux qui ne font rien, sauf à justifier leur emploi fictif de pseudo-gestionnaire.

*Peut-être qu'Éric Lombard, nommé ministre de l'économie et des finances (...)
pourrait nous donner des conseils sur ce qu'il faut déclarer.*

Marge des CDD : plafond d'emploi et schéma d'emploi vont compliquer les choses. DRH : attention portée lors de l'établissement du bilan de gestion des contractuels : présentation au prochain CSA.

NB : les CDD avec interruption contrat fin année touchent un salaire de décembre complet mais ne touchent pas la prime de précarité, sauf à faire la démarche individuellement (dans les 2 ans ?) !

DRH : sur ~50 CDD renfort, 25 ont eu une proposition de reconduction.

Au 31/12/2025, respecter 2 377,2 ETP sous plafond, hors vacataires (2 425,7 – 48,5 ETP).

➤ **Plan de développement des compétences 2024-2026 : bilan 2024**

FO rappelle son attachement à une bonne gestion des compétences pour un service technique et scientifique comme le Cerema. Dernièrement, un webinaire encadrement a été fait sur l'accueil des nouveaux arrivants : participation de responsables de secteur pour intégrer les agents dans les communautés métiers.

Demande du DG aux directions d'améliorer le fonctionnement du « matriciel » l'an dernier. Travaux arrivés aujourd'hui aux RSA.

FO : un certain malaise d'une catégorie d'agents qui ne peuvent pas prétendre au passage en comité de domaine. Il y a des problèmes de reconnaissance de l'engagement des experts intégrateurs par le système actuel.

Pour les communautés métiers, il est essentiel pour éviter de refaire le monde à chaque fois que les experts se rassemblent annuellement pour une montée en puissance collective. Tous les agents sont unanimes sur ce genre de réunion métiers. Quels moyens la DG pour animer ça ? La question ne semble pas fascinée.

La situation ne semble pas homogène au Cerema et dépend des RSA.

➤ **Index Cerema écarts rémunérations F/H pour 2024**

Indicateurs spécifiques pour l'établissement. Prise en compte équivalents temps plein (ETP) pour comparer.

Presque égalité rémunérations fonctionnaires et contractuels F-H mais une seule femme dans les 10 plus hautes rémunérations. Egalité Hommes / Femmes : pour le DG, le CODIR est attentif à la mixité des équipes.

Score final : Cerema 78,45/100 (NB : amendes sous score de 75).

➤ **Plan action 2021-2022 Egalité pro F/H : suivi indicateurs 2024**

Plan terminé mais en attente protocole ministériel. Cosui et bilan annuels.

Formations prioritaires notamment de l'encadrement (violences sexistes et sexuelles) → poursuite cette année !

La part des femmes au Cerema augmente progressivement : 39,63 % en 2024 (39,15 % en 2023) avec notamment une progression notable de femmes en cat A : +10,3 % entre 2023 et 2024.

Augmentation des CDD plus marquée chez les hommes (H +15 %).

Remplacement prestataire Proconsult (psy du travail) par Eleas en 2025.

Formation des managers aux RPS pas finalisée. Information aux agents faite.

➤ **Plan 2024-2026 Lutte contre discriminations et haines : suivi indicateurs 2024**

Marché interministériel pas débuté sur cette partie mais sensibilisations débutées par le Cerema.

DGa : prévention des risques mais bilan des discriminations signalées ? Pas de signalement en 2024 sur dispositif signalement ; bilan de la consultation des psys du travail selon thématique à venir.

FO : discrimination non recensée officiellement mais, dans la réalité et en amont, des remontées de discriminations sont observées par les représentants du personnel. Des situations de discrimination existent mais sont réglées avant d'aller au signalement. A noter les difficultés de certaines femmes en retour de maternité. **FO** traite tous les ans en off un certain nombre de situations et il semblerait que les agents préfèrent en parler aux représentants du personnel plutôt qu'engager une procédure plus officielle.

La non communication/argumentations aux agents pour les promotions/CIA amène parfois vers un sentiment de discrimination. La transparence permettrait de dissiper ce biais par la justification assumée des décisions.

➤ **RSU 2024**

Presque tous les indicateurs possibles sont renseignés. Comparaison avec les années précédentes quand c'est possible. La date de sortie du document est assez remarquable, à mi-année plutôt qu'en fin d'année.

Il manque toutefois le rapport de situation comparée qui est obligatoire mais la DRH a privilégié un RSU très complet qui répond indirectement à cette contrainte. DRH : pas la capacité à sortir ce document pour l'instant. **FO** remarque qu'il est en effet important de prioriser les tâches plutôt que de mettre les agents dans le rouge.

L'accès à la BDS (base de données) et la communication du document sont débattues : pas évident car tableaux Excel avec des données collectées manuellement et difficulté pour automatiser les remontées.

FO : heures écrêtées nombreuses. Si forfait jours, les cadres estimeront que leurs heures déjà écrêtées ne seront même plus comptabilisées. DG : les cadres devraient déjà tous être au forfait avec la liberté de s'organiser.

➤ **Questions diverses**

Restauration collective : 3 sites avec difficultés. DG : retour sur ce sujet en septembre 2025 (2026, 2027 ???).

Force Ouvrière vous remercie d'avance si vous souhaitez rejoindre le réseau Attila !

JE-NOUS-TOUS FO!